

## Novembre 2018

**Procès-verbal** de la séance régulière du conseil municipal tenue lundi le 5 novembre 2018 à 19h00, à la salle du conseil située au 22, rue de l'église, à Lac-Frontière à laquelle sont présents :

Messieurs	Alain Robert	Maire
	Serge Blais	Conseiller #1
	Jacques Lapointe	Conseiller #2
	Pierre-Paul Caron	Conseiller #3
	Martin Fournier	Conseiller #4
	Réjean Tardif	Conseiller #5
Madame	Ghislaine Fradette	Conseillère #6

### Ouverture de la séance

Formant quorum, la séance est ouverte à 19h00, sous la présidence d'Alain Robert, maire, Madame Nicole Gautreau fait fonction de secrétaire.

### 2- Adoption de l'ordre du jour # 1811146

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour transmis par la secrétaire ;

IL EST PROPOSÉ PAR Ghislaine Fradette, APPUYÉ PAR Martin Fournier ET RÉSOLU PAR LES CONSEILLERS que l'ordre du jour soit adopté.

- 1- Ouverture de l'assemblée
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des procès-verbaux du 1<sup>er</sup> et du 11 octobre 2018
- 4- Acceptation des comptes de la municipalité et de l'Ôtel
- 5- Nomination d'un Maire suppléant (Pro-maire)
- 6- Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses de l'exercice financier courant et de l'exercice financier précédent ainsi que le budget
- 7- Avis de motion et dépôt du projet de règlement modifiant le règlement sur la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics
- 8- Demande au MTQ pour une traverse piétonnière sur la Route 204 en face du camping
- 9- Déneigement des entrées et du stationnement de l'Église
- 10- Priorités locales – Sécurité publique
- 11- Achat des lumières pour la patinoire
- 12- Partenariat avec l'ABC des Hauts Plateaux
- 13- Liste des arriérés de taxes
- 14- Étude de caractérisation du sol pour une résidence
- 15- Soumissions pour le chalet des loisirs
- 16- Demandes de don et contribution financière
- 17- Informations & Correspondances
- 18- Varia :
  - 18.1- Entretien de la Patinoire
  - 18.2- Toiture de l'édifice municipal au-dessus de la cuisine
- 19- Période de questions
- 20- Fin de l'assemblée

### 3- Adoption des procès-verbaux du 1<sup>er</sup> et 11 octobre 2018 #1811147

CONSIDÉRANT QUE copies des procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre et de l'assemblée extraordinaire du 11 octobre ont été expédiées à tous les membres du conseil avant la tenue de la présente session ;

IL EST PROPOSÉ PAR Serge Blais,

APPUYÉ PAR Pierre-Paul Caron ET RÉSOLU par les conseillers que les procès-verbaux soient et sont approuvés tels que présentés.

### 4- Acceptation des comptes de la Municipalité et de l'Ôtel #1811148

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier, APPUYÉ PAR Serge Blais ET RÉSOLU par les conseillers que les déboursés suivants soient approuvés tels que présentés.

#### LISTE DES DÉBOURSÉS

Conseil Municipal	1 302,34 \$
9312-2844 Québec inc. - cueillette recyc. et vidanges	2 072,73 \$
Alain Robert - frais dépl. diesel pour génératrice	144,61 \$
Aqua Zach - pièces pour usine d'eau	112,75 \$
Boulangerie Boutin - crédit	(9,78 \$)
Bureautique C.S - imprimante	72,02 \$
Canac Marquis - plomberie parc, balises, lum. (4)	457,14 \$

Coop Ste-Justine - isolant dalle parc, moulures (3)	1 032,61 \$
Daniel l'Heureux – répar. électriques à l'Église	732,39 \$
DAS fédéral - juillet, août et septembre	3 422,66 \$
DAS Provincial - juillet, août et septembre	8 438,53 \$
Dicom - envoi analyse d'eau (3)	38,29 \$
Eurofins - analyse d'eau	114,06 \$
FQM - honoraires serv. Professionnels	240,88 \$
Huot - pièces pour aqueduc	48,75 \$
Jacques Caron - sacs poly clair	110,50 \$
Hydro Québec - éclairage des rues	227,37 \$
Les Pétroles Turmel - huile à chauffage municipalité	117,04 \$
Lumca - ancrages pour éclairage parc	1 000,28 \$
Marché Ste-Lucie - essence et diesel	128,51 \$
Marcel Bilodeau - fossés rte du Cimetière, égouts	5 341,35 \$
Mario Lavoie - nettoyage fournaise municipalité	144,87 \$
Mario Lavoie - réparation fournaise Église	741,59 \$
MRC montmagny - entente inspecteur munic.	3 487,50 \$
Municipalité de Saint-Fabien - matière recyclable sept.	159,49 \$
Nadia Mercier - artiste fête du 7 juillet	150,00 \$
Nicole Gautreau - 2 dépôts Saint-Just, réunion MRC, téléphone bur.	182,97 \$
Quincaillerie MAS – plomberie chalet des loisirs	313,90 \$
Régie de gestion de la Mauricie - enfouissement septembre	597,42 \$
Régie L'islet- Montmagny - transport vidanges août	461,87 \$
Réjean Tardif - frais dépl. St-Fabien	22,20 \$
Roger Laverdière - frais de déplac. + achats	142,46 \$
Sogetel - camping accueil	167,44 \$
Sogetel - bureau mun., poste chloration, salle, L'Ôtel	311,56 \$
Shaw direct - télévisions chalets camping	201,70 \$
Véolia - achats de pastilles poste de chloration	86,23 \$
<b>TOTAL</b>	<b>32 230,00 \$</b>

#### **Dépenses L'Ôtel**

Hydro Québec-L'ôtel	193,05 \$
Charles Bilodeau - loc. sys de son Talents locaux 24 nov	350,00 \$
Diane Lemay - activités octobre	578,64 \$
Isabelle Paquet - animation Talents locaux 24 nov.	175,00 \$
Les Pétroles Turmel - huile à chauffage Église	411,01 \$
Mario Lavoie - nettoyage 2 fournaises église	264,44 \$
Nicole Gautreau - demande permis de réunion RACJ	135,00 \$
<b>TOTAL</b>	<b>2 054,54 \$</b>

Les conseillers ont pris connaissance de la liste des salaires nets émis en octobre 2018 pour un montant de 10 041.95 \$.

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par ce conseil;

Nicole Gautreau, Directrice générale

#### **5- Nomination d'un Maire suppléant (Pro-maire) #1811149**

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre-Paul Caron,

APPUYÉ PAR Serge Blais ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers

de nommer Martin Fournier, maire suppléant (Pro-maire) à partir de ce jour et pour l'année 2019 et qu'il soit le troisième signataire de la municipalité en temps d'absence de monsieur le Maire.

#### **6- Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses de l'exercice financier courant et de l'exercice financier précédent ainsi que le budget**

La directrice générale a remis aux conseillers une copie des états comparatifs des revenus et dépenses de l'exercice financier courant et de l'exercice financier précédent ainsi que le budget.

#### **7- Avis de motion et dépôt du projet de règlement modifiant le règlement sur la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics**

L'avis de motion est donné et le projet de règlement modifiant le règlement sur la sécurité, la paix et l'ordre dans les endroits publics est présenté par le conseiller M. Réjean Tardif.

#### **8- Demande au Ministère des transports (MTQ) pour une traverse piétonnière sur la Route 204 en face du camping #1811150**

**Étant donné** que le stationnement du camping municipal est situé de l'autre côté de la Route 204 en face du camping qui est en bordure du lac et qu'il y a un achalandage important de piétons, d'automobiles et de véhicules récréatifs pendant la saison estivale ;

**Étant donné que** beaucoup de poids lourds et d'automobilistes utilisent cette route et ne respectent pas toujours la limite de vitesse fixée à 50km/h ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Pierre-Paul Caron,  
APPUYÉ PAR Serge Blais ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers

**Que** la municipalité demande au Ministère des transports du Québec de faire une traverse piétonnière à cet endroit avec des pancartes afin de sécuriser le déplacement des piétons ainsi qu'effectuer un élargissement de la Route 204, côté sud afin qu'une voie pour le virage à gauche soit aménagée pour donner un accès sécuritaire aux véhicules récréatifs et aux automobiles qui fréquentent le terrain de camping.

#### **9- Déneigement des entrées et du stationnement de l'Église #1811151**

IL EST PROPOSÉ PAR Serge Blais,

APPUYÉ PAR Martin Fournier et RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers

Que la municipalité engage M. Jean-Claude Talon pour le déneigement de la Municipalité soit : l'entrée du bureau municipal, le poste incendie, poste de chloration et la borne fontaine sèche en face du 46, rue de l'église, un accès pour l'entrée de la cave de l'édifice municipal pour un montant de 1300\$. Postes Canada paiera directement 200\$ à M. Talon pour l'ouverture des casiers postaux. ÉGALEMENT RÉSOLU de payer à M. Talon un montant de 1 000\$ pour le déneigement du stationnement de l'église.

Que la municipalité engage M. Normand Royer pour le déneigement du perron de l'église au coût de 300\$ et de l'entrée de l'édifice municipal au coût de 200\$.

Que la municipalité engage M. Stéphane Ferland pour le déneigement de la borne sèche située près de Denis Picard au montant de 300\$.

#### **10- Priorités locales – Sécurité publique**

Nos priorités locales en matière de sécurité publique pour l'année 2018 sont : :

- qu'il y ait une patrouille sur le lac et la rivière au moins 3 fois pendant l'année
- que la vitesse dans le village et la Route 204 soit surveillée
- qu'il y ait surveillance au printemps des charges d'eau d'érable transportées sur le Rang Laverdière et la Route du Lac car ces 2 routes sont très endommagées à cette période de l'année et peuvent devenir dangereuses pour les usagers
- qu'il y ait surveillance pour l'application des règlements de la municipalité sur le terrain de camping.

#### **11- Achat des lumières pour la patinoire #1811152**

**Étant donné** que des nouveaux projecteurs pour la patinoire ont été prévus dans le plan de Réaménagement du parc municipal.

IL EST PROPOSÉ par Serge Blais,

APPUYÉE par Ghislaine Fradette ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR les conseillers,

Que la municipalité se procure les projecteurs de l'entreprise Lumen au montant de 2 995 \$ plus taxes.

#### **12- Partenariat avec l'ABC des Hauts Plateaux #1811153**

Étant donné que la Bibliomobile de l'ABC des Hauts Plateaux a visité en 2017-2018 1 enfant en famille et 4 enfants en garderie de notre municipalité.

Étant donné que la municipalité a reçu une demande pour la poursuite du partenariat.

IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif,

APPUYÉ PAR Martin Fournier ET RÉSOLU UNANIMEMENT

De verser la somme de 60 \$ à L'ABC des Hauts Plateaux qui équivaut à 20 \$ par enfant en famille et 10 \$ par enfant en garderie afin de poursuivre notre partenariat.

#### **13- Liste des arriérés de taxes**

Le montant des arriérés de taxes est donné aux conseillers et la directrice générale va envoyer un Avis de rappel aux personnes ayant un arriéré de taxes pour l'année 2018.

#### **14- Étude de caractérisation du sol pour une résidence #1811154**

**Étant donné qu'un** citoyen a reçu un Avis d'infraction concernant la non-conformité de son installation septique et que le délai alloué pour la mise en place des mesures de correction dont l'étude de caractérisation du sol est expiré ;

**Étant donné que** les articles 25.1 de la *Loi sur les compétences municipales*, donne le pouvoir à une municipalité locale, de procéder à tous travaux nécessaires pour rendre conforme une installation septique, et même en installer une nouvelle si la résidence isolée en cause n'est pas pourvue d'une installation conforme au Q-2, r. 8, et ce, aux frais du propriétaire concerné ;

**Étant donné que** la municipalité a reçu les trois soumissions suivantes pour effectuer l'étude de caractérisation du sol, prix avant taxes :

Asp Experts-conseil.	850.00 \$
ERP Écosol	850.00 \$
Analysol	1 000.00 \$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Réjean Tardif,  
APPUYÉ PAR Jacques Lapointe ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers

**Que** la municipalité accepte les soumissions au montant de 850,00 \$ plus taxes pour effectuer l'étude de caractérisation du sol et choisira l'entrepreneur qui sera disponible le plus rapidement.

### **15- Soumissions pour le chalet des loisirs #1811155**

**Étant donné que** les coûts élevés pour la rénovation du chalet des loisirs, le conseil trouve qu'il serait plus avantageux pour la municipalité de faire construire un bâtiment neuf préfabriqué ;

**Étant donné que** des appels d'offres sur invitation ont été envoyés à trois entreprises pour la fabrication en usine et l'installation sur le chantier du chalet des loisirs ayant les dimensions 17' x 46' x 10' de haut isolé ;

**Étant donné que** la municipalité a reçu les soumissions suivantes, prix avant taxes :

Rénovation 418 Fars Garage Expert	50 338.98 \$
Structurex	57 735.00 \$ (incluant le gypse et les panneaux de finition des murs intérieurs)

Les entreprises Danco construction inc. 55 395,00

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Jacques Lapointe,  
APPUYÉ PAR Serge Blais, ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers,

Que la municipalité accepte la soumission de Structurex au montant de 57 735.00 \$ avant taxes pour la construction préfabriquée du Chalet des loisirs étant donné la qualité supérieure des matériaux de construction et l'inclusion du gypse et des panneaux de finition des murs intérieurs.

Que le bâtiment existant sera vendu 500.00 \$ et qu'il sera déménagé par l'acheteur.

Que le maire, Monsieur Alain Robert et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Nicole Gautreau soient autorisés à signer le contrat entre la Municipalité et Structurex.

### **16- Demandes de don et contribution financière**

#### **16.1 Demande de don Paniers de Noël #1811156**

La municipalité a reçu une demande de dons du Centre d'entraide familial de la MRC de Montmagny pour des paniers de Noël pour venir en aide aux familles ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Réjean Tardif,  
APPUYÉ PAR Martin Fournier, ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers,

Que la municipalité fera parvenir un don de 75 \$ au Centre d'entraide familial de la MRC de Montmagny pour les paniers de Noël 2018.

#### **16.2 Demande de contribution du Club Quad Bellechasse #1811157**

**Étant donné que** le Club Quad Bellechasse a ajouté une publicité sur le Camping municipal sur leur Carte de sentiers et qu'il demande une contribution pour cette publicité ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Jacques Lapointe,  
APPUYÉ PAR Martin Fournier, ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers,

Que la municipalité fera parvenir un montant de 75 \$ au Club Quad Bellechasse pour sa contribution publicité.

### **17- Informations & Correspondances**

**La municipalité a reçu :**

- Une lettre de remerciement des saisonniers du camping municipal pour la révision des prix de location des terrains pour l'année 2019.
- Une lettre de remerciement de la MRC pour l'accueil lors de la visite organisée pour la délégation française de la Communauté de Communes du Pay de Nay du 30 septembre dernier.
- La répartition de la Sureté du Québec des parrains et des responsable désignés pour chaque municipalité de la MRC.

- Un courriel pour informer le maire et les conseillers que la Guignolée aura lieu samedi, le 1<sup>er</sup> décembre de 10h à 14h à la Caserne de Sainte-Lucie.

### **18- Varia**

#### **18.1- Entretien de la Patinoire #1811158**

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier,

APPUYÉ PAR Réjean Tardif ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers

Qu'une membrane verte au montant de 350.00 \$ plus taxes soit installée sous la patinoire pour protéger le nouveau gazon.

Que Sylvain Caron soit engagé pour effectuer l'entretien de la patinoire au montant de 1 500.00 \$ qui sera déboursé en 3 versements.

Le conseiller Pierre-Paul Caron s'abstient étant donné qu'il existe un lien avec Sylvain Caron.

#### **18.2- Toiture de l'édifice municipal au-dessus de la cuisine #1811159**

Étant donné que la toiture au-dessus de la cuisine doit être remplacée et qu'il est recommandé de la remplacer par une membrane élastomère ;

IL EST PROPOSÉ PAR Pierre-Paul Caron,

APPUYÉ PAR Réjean Tardif ET RÉSOLU UNANIMEMENT par les conseillers

Que la toiture au-dessus de la cuisine soit remplacée par une membrane élastomère par Toitures Prolemieux au montant de 4 365.00 \$ avant taxes.

### **19- Période de questions**

Aucune question

### **20- Levée de l'assemblée #1811160**

IL EST PROPOSÉ PAR Martin Fournier,

APPUYÉ PAR Ghislaine Fradette ET RÉSOLU UNANIMEMENT de lever la séance, il est 20h30.

Je, Alain Robert, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

---

Alain Robert, maire

---

Nicole Gautreau, directrice générale